



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale du Trésor



BRÈVES ÉCONOMIQUES DE TUNISIE ET DE LIBYE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE TUNIS

N° 24 – Semaine du 21 au 25 juin 2021

En bref

Tunisie :

- Le déficit budgétaire se résorbe de 2,3 Md TND fin avril 2020 à 1,2 Md TND fin avril 2021 (696 M EUR à 368 M EUR)
- Adoption en Conseil des ministres du projet de révision des autorisations
- La France fait don de 325 000 doses de vaccin anti-covid à la Tunisie
- Forte hausse des investissements agricoles au cours des cinq premiers mois 2021

LE CHIFFRE À RETENIR

368 M EUR

Déficit budgétaire de la Tunisie sur les 4 premiers mois de 2021

Libye :

- La deuxième conférence de Berlin sur la Libye s'est tenue le 23 juin 2021
- Le maintien de la paix en Libye pourrait apporter jusqu'à 162 Md USD de gains économiques d'ici 2025 pour la Libye et ses pays voisins selon un rapport des Nations Unies
- La 1^{ère} édition du salon sur les énergies renouvelables s'est tenue à Tripoli les 23 et 24 juin 2021

Tunisie

- **Le déficit budgétaire se résorbe de 2,3 Md TND fin avril 2020 à 1,2 Md TND fin avril 2021 (696 M EUR à 368 M EUR)**

L'exécution du budget à fin avril 2021 fait état d'une **hausse des ressources propres (+10,3% en glissement annuel à 10,5 Md TND, soit 3,2 Md EUR)**, plus importante que la **hausse des dépenses publiques hors principal de la dette (+0,7% en g.a. à 12,4 Md TND, soit 3,8 Md EUR)**. Le déficit budgétaire s'est ainsi résorbé de 2,3 Md TND (696 M EUR) fin avril 2020 à 1,2 M TND (368 M EUR) fin avril 2021. **La hausse des ressources propres** provient essentiellement des recettes de l'impôt sur le revenu (+13,3% à 3,3 Md TND) et de la TVA (+33,4% à 2,8 Md TND), en lien avec la légère reprise de l'activité économique suite à la crise de la covid-19. **Côté dépenses**, la baisse des dépenses d'investissements (-18,0% à 763 M TND) et des interventions et transferts (-6,5% à 2,4 Md TND, notamment grâce à la baisse des subventions aux carburants de -68,8% à 200 M TND) n'a pas permis de compenser l'accroissement de la masse salariale (+2,7% à 6,7 Md TND, soit 54% des dépenses totales hors principal de la dette) et des prêts (+45,3% à 763 M TND). A noter que les **ressources d'emprunt (pour répondre au besoin de financement) sur les 4 premiers mois de 2021 ont progressé de +33,9% en g.a. à 4,3 Md TND – 1,3 Md EUR**. Il s'agit pour 54% d'emprunts domestiques et pour 40% d'emprunts extérieurs auprès des bailleurs. Enfin, **l'encours de la dette fin avril 2021 s'élevait à 97,6 Md TND – 29,5 Md EUR** – et était essentiellement de la dette extérieure (62%).

- **Adoption en Conseil des ministres du projet de révision des autorisations**

Initiée par le Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Appui à l'investissement, cette modification réglementaire permet la **suppression et le remplacement de 25 autorisations par des cahiers**

des charges. Adopté en Conseil des ministres le 17 juin 2021, cette révision a été soutenue par USAID et la Société Financière Internationale (IFC – Groupe Banque Mondiale). Celles-ci concernent **10 ministères** (à savoir ceux de l'Intérieur, du Transport et de la Logistique, des Technologies de la Communication, du Commerce et du Développement des exportations, de l'Economie, des Finances et de l'Appui à l'Investissement, de l'Industrie, de l'Energie et des Mines, du Tourisme, de l'Equipement, de l'Habitat et de l'Infrastructure, des Affaires culturelles, de la Jeunesse, des Sports et de l'Intégration professionnelle) et le Conseil du marché financier. Plus en détail, cette révision des autorisations va permettre la création de grandes surfaces ou de centres commerciaux via des clauses prévues par le cahier des charges mais celle-ci concerne également les usines de ciment gris et blanc et l'industrie de la chaux, les projets d'autoproduction d'électricité à partir des énergies renouvelables (inférieurs à 1 MW), les commerces et débits de tabac, l'exploitation des avions dont le poids ne dépasse pas les 5,7 tonnes, etc.

- **La France fait don de 325 000 doses de vaccin anti-covid à la Tunisie**

L'ambassadeur de France en Tunisie, M. André Parant, a annoncé lors d'une conférence de presse tenue le 22 juin 2021 que la France livrera dans les 10 prochains jours près de 325 000 doses du vaccin britannique AstraZeneca à la Tunisie. Il a précisé que ce premier don sera très probablement suivi par d'autres. Pour rappel, dans le cadre de la visite du Premier ministre français M. Jean Castex lors du Haut Conseil de Coopération (HCC) début juin, M. Castex avait réaffirmé le soutien de la France dans la lutte contre le coronavirus, et remis à la Tunisie du matériel médical d'une valeur de 3 M EUR comprenant trois unités de production d'oxygène pour les hôpitaux de Sfax, Sidi Bouzid et Tataouine, des respirateurs, des

masques et des tests. Ce don de vaccin intervient dans un contexte sanitaire difficile pour la Tunisie, qui connaît actuellement une recrudescence des cas de contamination. Le gouvernement a annoncé un confinement général dans quatre gouvernorats (Kairouan, Béja, Silian et Zaghuan) le 20 juin 2021, où le taux d'incidence a dépassé 400 infections pour 100 000 habitants et le dispositif de santé arrive à saturation. Les délégations du Kef Est et Ouest, La Manouba, Tebourba et Remada ont également été placées sous confinement général. Au 22 juin, **391 411 cas de contamination à la Covid-19 et 14 318 décès ont été confirmés ; 1 685 077 personnes ont reçu au moins une dose de vaccin (14,4% de la population)**, dont 461 057 sont entièrement vaccinés (3,9% de la population).

- **Forte hausse des investissements agricoles au cours des cinq premiers mois 2021**

D'après l'Agence de Promotion des Investissements Agricoles (APIA), le montant des investissements agricoles est passé de 387,4 M TND (117,4 M EUR) au cours des cinq premiers mois de l'année 2020 à 554,8 M TND (168,1 M EUR) au cours des cinq premiers mois de l'année 2021, soit une **augmentation de 43%**. Quant à leur nombre, il est passé de 2 052 à 2899 au cours de la même période, soit une croissance de 41%.

Libye

- **La deuxième conférence de Berlin sur la Libye s'est tenue le 23 juin 2021**

La deuxième édition de la conférence de Berlin sur la Libye a eu lieu dans la capitale allemande le 23 juin 2021, réunissant des hauts représentants de 16 pays (Algérie, Chine, République démocratique du Congo, Égypte, France, Allemagne, Italie, Libye, Pays-Bas, Russie, Suisse, Tunisie, Turquie, Émirats arabes unis, Royaume-Uni, États-Unis), ainsi que des Nations Unies, de l'Union africaine, de l'Union européenne, et de la Ligue des États arabes.

Les participants ont réitéré les engagements pris dans les conclusions la première conférence de Berlin sur la Libye du 19 janvier 2020, et ont **affirmé leur attachement à la tenue des élections présidentielles et parlementaires nationales le 24 décembre 2021**, en accord avec la feuille de route adoptée par le Forum de dialogue politique libyen (LPDF) à Tunis en novembre 2020. Ils ont également réaffirmé leur engagement à l'absence d'ingérence dans le conflit et les affaires intérieures libyennes. Le Premier ministre libyen M. Dbeibah a proposé une initiative en quatre points afin de mener aux élections générales libyennes (sécurité, processus juridique, réconciliation nationale, distribution juste et équitable des revenus de l'État à travers la Libye).

Sur le volet économique, les participants se sont engagés à soutenir le gouvernement d'unité nationale (GUN) dans ses efforts pour améliorer la **fourniture des services de base** au peuple libyen, l'approvisionnement en eau et en électricité, l'éducation et les services médicaux (notamment la fourniture de vaccins anti-covid), pour lutter contre la corruption, relancer et diversifier l'économie nationale et s'engager dans la reconstruction des infrastructures du pays. Ils se sont dits prêts à soutenir les efforts pour **l'unité et l'intégrité de la Banque centrale de Libye (BCL) et la restauration des services bancaires** à travers le pays, ainsi que les efforts du GUN pour

établir une **répartition transparente, responsable, juste et équitable des richesses et des ressources publiques entre tous les Libyens**. Ils ont également exhorté la Chambre des représentants à **approuver sans délai un budget national**, et appelé toutes les parties à protéger l'intégrité et préserver le caractère apolitique de la **National Oil Corporation (NOC)**.

- **Le maintien de la paix en Libye pourrait apporter jusqu'à 162 Md USD de gains économiques d'ici 2025 pour la Libye et ses pays voisins selon un rapport des Nations Unies**

Selon un rapport de la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale (CESAO) intitulé « *Benefits of Peace in Libya: Neighbouring Countries and Beyond* », **le maintien de la paix en Libye pourrait apporter des gains économiques estimés jusqu'à 162 Md USD d'ici 2025 pour la Libye et ses pays voisins**. En effet, le retour de la paix se traduirait par une accélération de la croissance économique, une augmentation des investissements et de l'emploi en Libye et dans ses pays voisins, notamment la Tunisie, l'Algérie, l'Égypte et le Soudan. Cela aurait également un impact positif à l'échelle internationale et en particulier pour les principaux partenaires commerciaux du pays. Les gains économiques devraient ainsi atteindre d'ici 2025 environ 13 Md USD pour l'Italie, 7,5 Md USD pour l'Allemagne, 6 Md USD pour la France et 5,5 Md USD pour la Turquie.

- **La 1^{ère} édition du salon sur les énergies renouvelables s'est tenue à Tripoli les 23 et 24 juin 2021**

Organisé par le Centre d'innovation et d'entrepreneuriat de l'Université de Tripoli et la Libyan Desert Renewable Energy Company, ce salon est intitulé « Énergies renouvelables et défis d'application en Libye ». Cet événement a permis de mettre en relation des chercheurs, des entreprises et les Autorités libyennes en charge des questions énergétiques.

La **direction générale du Trésor** est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Service économique de Tunisie et de Libye
Rédacteurs : Hugo Mahut, Paul Mutter, Chloé Stutzmann

Pour s'abonner : chloe.stutzmann@dgtresor.gouv.fr

Crédits photo : ©Chloé Stutzmann

Retrouvez les brèves sur notre site : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/TN>